
HELSINKI – Futures séries des nouveaux gTLD : élaboration de politiques

Mardi 28 juin 2016 – 13h30 à 15h00 EEST

ICANN56 | Helsinki, Finlande

THOMAS SCHNEIDER : Bonjour à tous, merci d’être venus à l’heure. Nous allons avoir une séance très intéressante maintenant, et j'espère bien interactive. Nous avons une séance qui figure parmi les plus longues qu’on a eues, 90 minutes.

Je suis super content d’avoir des gens super compétents à côté de moi pour pouvoir écouter ce qui se passe dans cette réunion. Tom et Jorge vont piloter cette séance avec nos collègues de la GNSO qui vont parler du groupe de travail sur les procédures pour des séries ultérieures de gTLD.

JORGE CANCIO : Merci beaucoup de me donner la parole. Merci d’avoir cette opportunité de diriger la séance aujourd'hui. J’apprécie énormément, d’autant plus que j'ai pu manger vraiment très vite avant de venir.

J'espère que nos collègues vont participer dans le dialogue. J'ai le plaisir d’être accompagné par les co-présidents de ce groupe

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de travail sur les procédures pour les séries ultérieures de gTLD. Nous avons Jeff Neuman, Avri Doria, et l'autre vice-président n'a pas pu être présent car il avait d'autres engagements. Mais nous pouvons engager un dialogue avec les vice-présidents du groupe que je viens de vous présenter.

Tout d'abord, je vais vous donner un bref aperçu de comment nous allons procéder lors de cette séance. Dans la documentation que vous avez reçue, vous avez un aperçu général sur ce sujet. Nous allons passer en revue brièvement cet aperçu. Tom Dale a rédigé cet aperçu. Ce sera la première partie de notre travail.

Ensuite, nous allons entamer un dialogue direct avec Jeff et Avri, et nous allons nous focaliser sur un certain ensemble de ce que nous appelons des sujets généraux, qui chapotent les autres thèmes concernant l'expansion future de l'espace de gTLD.

Vous avez peut-être reçu des courriers indiquant que Tom vous a envoyé une réponse possible, une version préliminaire de réponse au document que nous a envoyé ce groupe de travail sur le PDP. Ce document vous a été distribué, mais nous avons jusqu'au 24 juillet pour répondre à cette version préliminaire.

Cette réunion en face à face est cependant une bonne opportunité pour pouvoir passer en revue les différents éléments de la réponse préliminaire que nous avons préparée,

et nous mettre d'accord par rapport à certains aspects qui pourraient nous aider à accélérer le processus et pouvoir arriver à une réponse définitive dans les plus brefs délais.

Nous savons que le mois de juillet correspond au mois de vacances pour un grand nombre d'entre nous, donc c'est intéressant de pouvoir commencer d'ores et déjà le dialogue.

Enfin, j'aimerais rappeler aux collègues que cette après-midi, dans cette même salle, nous allons avoir une séance intercommunautaire sur le même sujet. C'est une bonne opportunité maintenant de nous préparer pour cette autre séance intercommunautaire. Il y a déjà des collègues qui seront disponibles également dans la séance qui aura lieu à 17h cette après-midi.

Parmi d'autres sujets qui seront abordés, il y aura celui des candidatures communautaires. Mark Carvell du Royaume-Uni envisage de faire une contribution par rapport à ce sujet. Nous allons aussi aborder la question des sauvegardes et des engagements d'intérêt public. La Commission européenne et des représentants des Etats-Unis vont intervenir par rapport à ce sujet. Nous allons aussi aborder la question des régions faiblement desservies. Nous allons avoir Alice Munyua qui va parler par rapport à ce sujet. Et ensuite, nous allons aborder des questions relatives aux noms géographiques, et ce moment-là,

c'est Olga Cavalli qui va intervenir. Voilà un peu la structure de notre séance.

Bien sûr, il y a un point final pendant lequel nous allons parler de comment nous allons organiser notre interaction avec le groupe PDP. Pour le moment, il y a eu très peu de participation de la part des représentants du GAC. Et moi-même je considère que si nous souhaitons que ce processus d'élaboration de politiques aboutisse, il faudra que les membres du GAC y participent.

Ceci dit, Tom si vous êtes prêt, je vais vous demander de nous donner ce bref aperçu.

TOM DALE :

Merci beaucoup Jorge. Bonjour à tous.

Pour rebondir sur ce que vient de dire Jorge, un certain nombre de membres du GAC, y compris Jorge et moi-même, et Tracy, avons participé à ce groupe de travail PDP pour les procédures ultérieures des nouveaux gTLD, mais comme Jorge l'a bien indiqué, une participation plus large de la part des membres du GAC serait bienvenue.

Il n'y a pas de nomination formelle à ce processus, c'est à vous de décider si vous voulez y participer ou pas. En j'encourage vivement les membres du GAC à le faire. Je sais que vous recevez beaucoup de courrier de ma part, ce qui ne me rend pas

très populaire, mais j'essaye de vous faire parvenir ces informations par rapport aux réunions de ce groupe PDP. J'espère que cela a été utile.

Je souligne le fait qu'il y a non seulement des membres du GAC dans ce groupe, mais aussi que dans cette séance d'aujourd'hui, il y a aussi les vice-présidents de ce groupe. Donc c'est intéressant de pouvoir entamer un dialogue.

J'ai préparé ce bref aperçu il y a quelques semaines, mais il y a eu quelques changements. Je vais passer en revue les principaux points de cet aperçu. Il y a 4 points que nous avons essayé de couvrir.

D'un côté le contexte plus large des politiques de l'ICANN, non seulement de ce groupe, mais aussi de manière général. Ensuite, le travail actuel qui est fait, dont vous avez entendu parler probablement, le travail qui est fait cette semaine. Ensuite, essayé d'établir des catégories au niveau de ces politiques pour voir quelles seraient les étapes à suivre.

Le point suivant concerne le contexte des politiques de l'ICANN en ce qui concerne les séries ultérieures des nouveaux gTLD. Il est important que l'on puisse avoir à l'esprit le fait que l'on ne sait pas encore s'il y aura vraiment d'autres séries ultérieures de gTLD. Il se peut qu'il n'y en ait pas. Mais s'il y en avait, un avis serait nécessaire dans un certain délai. Dans cet aperçu il est dit

également qu'il faut une analyse économique par rapport à cette série. Cela a été fait il y a quelques années, en 2010, et on ne sait pas vraiment s'il y a d'autres questions qui devraient être abordées par rapport à cette question.

Il est également important lorsqu'on parle de ce PDP, ou d'autres PDP d'autres groupes, que ce n'est pas un exercice contrôlé par le personnel, le conseil d'administration, ou l'ICANN lui-même. Il s'agit d'un processus qui a lieu notamment au sein de la GNSO, mais qui est par définition un processus multipartite qui peut ne pas être prévisible en ce sens que parfois, on peut aboutir à des résultats qui n'étaient pas escomptés, mais c'est la façon dont cela fonctionne.

La question des délais, c'est difficile à prévoir. Il faut d'abord savoir s'il y aura une nouvelle série, et à ce moment-là voir dans quels délais il y a eu des commentaires par rapport à cela. Mais apparemment, les années 2018, 2019 seraient un délai envisagé. Même si maintenant il n'y a pas de certitude par rapport à cela, car il y a beaucoup de processus en cours.

Vous avez entendu parler d'un certain nombre de processus de révisions, ou de revues, qui sont en cours, en ce qui concerne le développement de politiques concernant les nouveaux gTLD. Il y a un groupe qui s'occupe de la concurrence, la confiance et le choix des consommateurs. Il y a un groupe de travail qui

s'occupe des procédures pour des sorties ultérieures de gTLD. Les vice-présidents de ce groupe sont ici présents et seront une source importante d'informations pour ce travail. Il y a aussi le groupe de travail qui se penche sur les mécanismes de protection de droits en matière de gTLD.

Et finalement, vous voyez le document qui est affiché à l'écran, qui a été préparé par nous à Marrakech, pour essayer d'établir des catégories dans l'ensemble de PDP et de questions concernant les politiques, ainsi que les différents groupes de travail qui se penchent sur ces différents PDP.

Pour aller à la section finale de ce document, les étapes à suivre pour le GAC, nous avons suggéré de commencer les discussions par rapport à certains éléments. Tout d'abord, examiner le niveau de participation du GAC dans ces groupes de travail. Deuxièmement, d'autres rapports vont être publiés par d'autres groupes comme celui que nous avons reçu hier du président du groupe de révision CCT. Ensuite, considérer quelle sera la réponse que l'on donnera au document que nous avons reçu du groupe de travail sur les procédures ultérieures de nouveaux gTLD. Et finalement, considérer d'utiliser le tableau sur les politiques publiques que l'on a élaboré comme un espace de travail en collaboration pour le GAC, et avoir peut-être des orientations pour pouvoir voir quelles sont les suggestions du GAC.

Comme Jorge l'a dit, nous avons une réponse préliminaire à ce groupe, nous allons donc voir comment l'affaire va évoluer pour que ce soit une réponse définitive.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup Tom pour cet aperçu bref et rapide. Y a-t-il des questions ou commentaires par rapport à cet aperçu qui nous a été présenté de manière très générale ? Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ? Mais vous êtes toujours là n'est-ce pas ? Très bien.

Je pense maintenant que nous devrions donner la parole au co-président de ce groupe de travail PDP pour briser un peu la glace. Je vais vous demander très brièvement de poser le décor par rapport à nous, où nous en sommes au niveau de notre travail, très brièvement, et ensuite, nous pourrions peut-être parler des points principaux, des sujets généraux que nous avons identifiés. Est-ce que vous êtes d'accord ?

JEFF NEUMAN :

Bonjour, je suis Jeff Neuman, je suis l'un des co-présidents de ce groupe de travail. Avri Doria est à côté de moi. C'est la troisième co-présidente. Steve Coates, qui est dans le NomCom, il assiste en ce moment à une autre réunion, c'est pour cela qu'il n'est pas parmi nous.

Merci de nous avoir accueillis ici aujourd'hui. Nous allons commencer par une description très brève du travail que nous faisons, et je serai ravi de répondre à vos questions si vous en avez.

Comme je l'ai dit, les gens ici autour de la table, nous pourrions dire des choses un peu controversées pour faire bouger les choses, pour que vous réagissiez, pour que tout le monde puisse commencer à parler. Il est très important pour nous qu'il y ait de l'interaction, qu'il y ait des questions, des commentaires.

Une question que je me pose tout le temps est celle de savoir pourquoi devons-nous nous presser d'avoir de nouveaux gTLD ? Pourquoi ne pas attendre que les révisions soient finies ? Et cela nous renvoie aux politiques de 2017, des politiques ascendantes de la GNSO qui ont été approuvées par le conseil d'administration en disant qu'il devrait y avoir un mécanisme pour qu'il y ait une interaction des gTLD de manière prévisible. La politique n'a jamais dit qu'il devait y avoir une seule série de nouveaux gTLD.

Donc sur la base de cette politique initiale – c'est cette politique-là qui a guidé le travail de la GNSO. Mais comme Avril va nous l'expliquer, il y a la question de savoir s'il devrait y avoir une politique, en ce sens, dans l'avenir.

Je vais donner la parole à Avril pour qu'elle vous en parle un peu plus.

AVRI DORIA :

L'une des différences entre Jeff et moi-même, c'est que moi aussi je peux dire des choses controversées. Mais en vrai, je dirais. Pour de vrai. Et c'est l'un des problèmes que j'ai souvent.

Un élément, c'est que cette politique de 2007 disait qu'il devrait y avoir une révision, une revue des processus. Et c'est ce que nous faisons en ce moment dans le cadre de ce PDP. Il y a d'autres revues qui sont en place de manière simultanée. Nous essayons de coordonner tous ces processus qui se font en parallèle. Mais effectivement, une partie de ce que nous faisons concerne la révision.

Comme c'est le cas dans les PDP, nous commençons par envoyer aux organisations de la communauté – les SO, les AC, les groupes de parties prenantes, les unités constitutives – un ensemble de questions qui sont le point de départ à partir duquel les discussions commencent.

En général, nous envoyons un seul ensemble de questions pour tout le processus. Mais dans ce cas, puisqu'il s'agit d'un processus assez complexe, nous avons fait une première partie, un premier ensemble de questions, et il y en aura d'autres.

Tout d'abord, nous avons envoyé un ensemble de 6 + 1 sujets généraux par rapport auquel nous demandons l'avis de ces organisations. Par exemple, la première question – c'est sous la forme d'un questionnaire. Et j'espère que nous allons obtenir des réponses, elles peuvent être brèves, une seule question pourrait déjà suffire. La question est de savoir « Est-il devrait y avoir des nouveaux gTLD dans l'avenir ? Devrait-il y avoir des procédures subséquentes ? Et pourquoi devrait-on continuer ce programme ? Y a-t-il des justifications pour cela ? »

Nous n'utilisons presque pas le mot « séries », ou « round » en anglais pour nos questions, parce que ce que nous voulons poser comme questions également c'est de savoir si cela devrait être établi sous forme de séries ou de rounds. Ou bien devons-nous utiliser d'autres procédures ou parler de blocs de candidatures.

Jusqu'à ce que l'on puisse obtenir les commentaires de la communauté par rapport à cette question, savoir s'il faut établir des séries ou autre, nous allons éviter. Tant que nous n'aurons pas cette réponse, nous allons éviter d'utiliser ce mot série ou round.

Une autre question concerne les différences entre les gTLD. Dans la dernière série, nous avons eu des candidatures ordinaires et des candidatures communautaires. Dans ce cas, dans n'avons

pas fait de différences entre les différents types de gTLD. En partie, cela était un argument qui a été utilisé à l'époque, c'est parce qu'on pouvait imaginer beaucoup de types de gTLD à l'époque. Mais la dernière série nous a montré quels sont effectivement ces types de gTLD. Donc nous avons appris davantage par rapport aux types de gTLD qui peuvent exister à partir de cette première série.

Nous voyons qu'il y a différents types de gTLD, et la question qui se pose est la suivante : y a-t-il un seul type de candidature qui peut être envisagé ? Ou peut-on envisager une différenciation au niveau de ces candidatures, et si c'est le cas, quelles sont les différences que l'on devrait établir ?

Prévisibilité. L'une des hypothèses importantes de la série précédentes, c'est que ce devait être prévisible. Mais ensuite, nous avons pu constater que le monde a changé. Nous avons eu les commentaires du GAC, nous avons pu voir qu'il y avait d'autres événements qui se produisaient, et les choses ont dû évoluer. Il est vrai qu'il faut une certaine souplesse et une certaine prévisibilité. Comment donc établir un compromis entre ces deux éléments ? Pouvons-nous envisager un programme qui soit 100% prévisible quoi qui se passe ?

Nous espérons pouvoir éviter les conflits qui ont pu avoir lieu dans le passé. Il y a un certain nombre de conflits que l'on peut

éviter, mais il y en a d'autres dont on n'est pas conscient encore. Comment allons-nous faire en sorte que cela soit prévisible quel que soit le type de candidature ? Comment savoir le temps que cela prendra, et comment faire en sorte que l'on puisse gérer tout ce qui pourra ne pas être prévisible ?

La participation de la communauté. Comment pouvons-nous assurer que la communauté va pouvoir participer et comment nous gérons cette participation de la communauté sans que cela ait un impact trop important sur les procédures ? Pour éviter toute confusion. Comment éviter cela ?

Nous nous posons la question par rapport aux limites. Devons-nous limiter le nombre de candidatures ? Doit-on en avoir 100, 200, 1000 ? Doit-on limiter le nombre de dépôts de candidatures par candidat, et si oui, quel type de limite devons-nous établir ? Comment faisons-nous pour que cela soit respecté. Voilà un peu la réflexion que nous menons en ce moment, voilà les questions que nous nous posons.

La dernière question est celle de savoir pourquoi mettons-nous en place ce processus de développement de politiques ? Comment nous assurer que toutes les organisations SO, AC, groupes de parties prenantes, unités constitutives, etc., ou vous-mêmes, le GAC, comment nous assurer que vous êtes inclus dans les discussions et que nous recevons tous les

commentaires que nous pouvons recevoir, toutes les contributions que nous pouvons recevoir ?

Voilà un récapitulatif du questionnaire que nous envoyons à la communauté. Et auquel il faut répondre au plus tard le 25 juillet. Je crois que le 24 est un dimanche. Donc ce serait pour le 25.

JORGE CANCIO :

Merci. Je pense que les questions que vous soulevez sont vraiment très importantes et qu'elles auront un impact sur la définition du nouvel espace de nouveaux gTLD. Il me semble que les questions étaient très bien orientées, et qu'Avri les a très bien expliquées.

Est-ce que nous avons des commentaires ou réactions ?

IRAN :

Merci Avri, merci chers collègues. Je sens que j'ai beaucoup d'expérience en ce qui concerne le questionnaire. D'abord en tant que récepteur d'un questionnaire. Il faudrait savoir qui est la personne qui reçoit le questionnaire. S'il n'est pas reçu par la personne de qui vous voudriez obtenir les réponses, qui va répondre aux questions ?

Deuxièmement, les questions devraient être limitées. Il devrait y avoir peu de questions, et qu'elles soient logiques. Par exemple,

pourriez-vous deviner combien de détails, ou combien de nouveaux gTLD il nous faut? Pourquoi dirions-nous 3000? Pourquoi pas 5000? Dans la première série, on a en délégué 1930, donc pourquoi diriez-vous que c'est plus pour cette nouvelle série? Ou pourquoi limiter la quantité de candidatures, ou la quantité de candidatures par candidat? Chaque pays pourrait avoir des milliers de candidats. Donc si on en avait 5000 dans un seul pays, et un seul candidat dans un autre pays, on devrait peut-être être préoccupé. Donc il faudrait voir cela.

D'autre part, il faudrait avoir suffisamment de temps pour répondre aux questions. Une fois que les questions sont limitées, qu'elles sont claires, et logiques, les gens devraient avoir suffisamment de temps pour y répondre.

Et surtout, il faudrait avoir un moyen clair d'analyser les réponses. Parfois, il n'est pas facile de répondre à une question. Une question peut être trop vague, ce qui ferait penser aux personnes que la réponse peut être une ou une autre. Donc il faut avoir un niveau de clarté suffisant pour chaque question.

Je ne sais pas si le 25 juillet, que ce soit un dimanche ou un lundi sera une date qui est faisable. On a devant nous l'une des tâches principales. Il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas pu participer à la première série. Donc si on veut bien faire l'organisation de la prochaine série, il faut être pratique.

J'ai déjà vu des centaines de questions ailleurs dans les différents groupes. Et je sais que parfois il y a des problèmes. Et il est difficile d'y répondre. Donc soyons clairs. Merci.

JORGE CANCIO : Merci Kavouss. Y a-t-il d'autres commentaires ? Vous voulez répondre aux commentaires ?

JEFF NEUMAN : Oui. Je tenais à signaler que ces questions sont en fait des points pour orienter les personnes. On ne veut pas avoir des réponses définitives. Plutôt on compte revenir dessus à mesure qu'on avancera avec notre travail.

Mais comme Avri disait, l'idée est d'avoir un point de référence, une compréhension de base, pour que les personnes de la communauté et les membres du groupe de travail puissent savoir qu'il devrait y avoir des nouveaux gTLD, qu'ils soient convaincu qu'il devrait y avoir plus de nouveaux gTLD.

Si la réponse est non, on arrêtera notre travail. Mais on ne veut pas entrer dans le détail des autres sujets si les personnes ne considèrent pas qu'il nous faille d'autres gTLD.

Une fois qu'on aura établi cette compréhension commune, nous allons commencer à travailler sur 5 ou 6 pistes de travail pour

établir des éléments spécifiques du processus de candidature pour les nouveaux gTLD, ou pour les objections aux candidatures qui seront présentées, on a toute une liste de sujets, je dirais environ 100 sujets individuels, que nous allons aborder une fois qu'on aura des idées préliminaires sur ces questions qui englobent notre travail.

En même temps, nous considérons qu'il nous faudra revenir sur ces questions encore et encore, par exemple si nous décidons qu'il nous paraît une bonne idée de travailler avec différents types de candidatures différemment. C'est à dire qu'on pourrait créer une catégorie pour les marques, ou une catégorie pour les noms géographiques, et une troisième pour les chaînes sensibles. On pourrait avoir différentes catégories pour les différentes catégories.

On pourrait revenir dessus par la suite, et décider que le processus de présentation d'une candidature pour une marque devrait être un tel, mais qu'il devrait y avoir un autre processus pour présenter des candidatures pour des noms de premier niveau géographique.

Et puis, qu'un troisième processus pourrait être plus approprié pour les chaînes sensibles, étant donné qu'il contient d'autres considérations qui sont plus appropriées pour ce type de noms

de domaine. On pourrait revenir sur ces autres questions au cours du travail du groupe de travail.

JORGE CANCIO : Merci de cette réponse. Nous avons maintenant la Norvège.

NORVEGE : Merci. C'est aussi un commentaire général sur cette même question. On a également entendu parler de comment vous comptez aborder cette question des nouvelles séries, ou de l'ouverture aux nouvelles candidatures. Et lorsque j'y pense, il me semble important de tenir compte de ce que vous avez fait, et de ce que vous avez dit, qui est de tirer des leçons de la première série, et d'évaluer ce qui a bien fonctionné, et quels ont été les problèmes, les domaines problématiques.

Donc il est important il me semble de ne pas essayer de réinventer le guide de candidature, mais plutôt de nous servir de ce qui existe déjà, sans revenir sur toutes les questions problématiques qui pourraient surgir et qui pourraient générer davantage de problèmes que ce qu'on a eu pour la première série. Donc il me semble qu'il est important de considérer cette question.

En même temps, je dirais que, vous expliquez cette question des catégories. Il me semble qu'il s'agit d'une bonne idée. On a déjà

discuté de la possibilité d’avoir différentes catégories au moment de la rédaction du guide de candidature, et comme vous l’avez dit, on pourrait avoir des problèmes avec les candidatures communautaires. Donc on pourrait peut-être, un aspect qui pourrait être traité d’emblée pour avoir les critères plus clairs et plus appropriés pour ce type de candidature.

Vous avez également parlé de la diversité et il faudrait que l’on tire des leçons en matière de diversité à partir de notre expérience pour la première série, que l’on pense aux régions géographiques qui sont distribuées partout dans le monde, et surtout qui représentent des régions qui sont faiblement desservies. Donc on a d’autres mécanismes qui pourraient être également considérés.

Je vous encourage à continuer de travailler et à continuer à considérer ce processus et je voudrais à ce point-là remercier Jorge de son appartenance à son groupe de travail, et je m’attends à voir plus de travail.

Merci.

JORGE CANCIO : Merci Olof. Je comprends que vous vous engagez à participer à ce groupe de travail ? On reviendra là-dessus plus tard. Ne vous inquiétez pas.

Il me semble que le premier commentaire de Olof correspond exactement avec la portée du groupe de travail qui est de réviser les recommandations de politiques de 2007 et 2008, et à la lumière de ce qui s'est passé et de ce que nous avons déjà vu comme processus, il me semble qu'il y a des modifications à apporter.

Nous avons une liste d'intervenants, dont l'Allemagne, puis les Iles Cook, puis la Nouvelle-Zélande, et après la Thaïlande et l'Espagne. Vous avez tout noté ? Et le Royaume-Uni.

Nous allons commencer par l'Allemagne.

ALLEMAGNE : Jeff, me voilà, je suis là. Je voulais revenir sur ce que vous avez dit Jeff, et remercier Avri qui parlait de la souplesse et des différents types de possibilités pour les différentes séries, pour les différents types de candidatures que vous pourriez recevoir. Et il se pourrait qu'il y ait un processus pour les chaînes sensibles. Donc ma réaction immédiate lorsque vous avez dit cela est qu'est-ce qu'une chaîne sensible ? Qu'est-ce que vous considérez comme une chaîne sensible ? Qui travaille sur ces

catégories ? Qu'est-ce que cela donnerait si on décidait de ne pas le faire ? Est-ce que vous avez des réponses à me donner là-dessus ?

JORGE CANCIO : Nous allons d'abord continuer à avancer avec la liste d'intervenants, et nous allons après passer aux réponses.

On a maintenant les Iles Cook.

NOUVELLE-ZELANDE : C'est la Nouvelle-Zélande, pas les Iles Cook.

JORGE CANCIO : Pardon.

NOUVELLE-ZELANDE : Pas de problème. Ma question porte en termes généraux sur le processus. On s'interroge sur le but d'avoir des noms de domaines de nouveaux gTLD, et des aspects spécifiques des candidatures, de la quantité de candidatures, de la possibilité d'avoir des candidatures communautaires qui soient différentes. Donc je me demandais si on pouvait discuter un peu de l'échelonnement de la nouvelle série, si on devrait confirmer les buts d'avoir de nouveaux gTLD avant de passer à considérer les

différents projets, les différents résultats pour les nouveaux gTLD.

JORGE CANCIO : On devrait peut-être essayer de répondre à ces deux commentaires d'abord avant de continuer d'avancer avec la liste d'intervenants.

Sur la liste j'ai maintenant le Royaume-Uni.

AVRI DORIA : Je remercie les deux intervenants qui ont posé des questions. Vous avez raison. Je vais répondre aux deux questions en même temps. Il est vrai que nous nous posons des questions, comme Jeffrey disait, si on a une réponse qui nous indique que les personnes considèrent qu'on ne devrait plus avoir de nouveaux gTLD, le reste des questions n'est plus pertinent.

Or, nous ne voulons pas commencer par commencer une question, et avoir des questionnaires ultérieurs. Donc on assume en même temps qu'il y aura un certain niveau d'intérêt au niveau de la communauté, qui voudra avoir une nouvelle série de nouveaux gTLD. Donc au moment d'évaluer les réponses, nous considérons les différentes parties, les différentes possibilités.

On se demande si on devrait être plus souples, si on devrait avoir de nouvelles séries, on devrait peut-être avoir un rapport entre ces deux questions. On a déjà discuté de cela avec les personnes au moment de se dire « que cela donnerait-il si on avait d’abord une approche ou les premières candidatures seraient les premières considérées ? » Comment cela fonctionnerait-il ? N’aurait-on pas des personnes qui présenteraient des candidatures pour les mêmes noms ? Ou alors comment résoudre-t-on les problèmes de s’il s’agit d’une marque ou d’une communauté ? Voilà les types de questions auxquelles nous essayons de répondre, et l’idée est de combiner des processus qui nous permettent de trouver des réponses communes à partir desquelles nous pourrions avoir une image plus générale.

Comme Jeff l’a dit, à partir du moment où on aura une image claire de la situation, nous allons publier nos travaux pour obtenir davantage de commentaires.

En même temps, j’ai entendu un autre commentaire qui parlait des leçons tirées. C’est vrai qu’on n’a pas parlé de cela, mais les leçons tirées sont celles que nous tirons de l’utilisation de noms, de noms de territoires, de la confiance et du choix des consommateurs, de la concurrence également. On prend tous ces commentaires et on les ajoute à la liste de commentaires que nous considérons.

Nous recevons également des commentaires du groupe qui s'occupe de la sensibilisation au niveau du GAC, des équipes qui portent sur les domaines de développement, comment mieux soutenir les régions qui ont besoin d'assistance ou d'aide, pour pouvoir participer à ces séries. Donc les leçons tirées, entre autre, seraient d'inclure ce niveau de soutien dès le début.

En peu de mots, l'idée est d'avoir autant d'informations que possible, de combiner toutes ces informations, et de passer à la rédaction des réponses qui comprennent les informations qu'il nous semble avoir comprises à partir des commentaires de la communauté pour passer au niveau suivant de problèmes.

Finalement, l'une des raisons pour espérer avoir la participation de différentes communautés, et parce que nous voulons obtenir des questions de précision de la part de la communauté. Et au moment de recevoir un commentaire, nous voudrions pouvoir dire ce que nous comprenons, et ce que nous ne comprenons pas, pour pouvoir établir une discussion à travers laquelle nous pourrions comprendre les réponses.

JORGE CANCIO :

Merci. Je pense que le dialogue commence dès maintenant. C'est ce que je vois ici. Nous avons le Royaume-Uni d'abord, puis la Thaïlande, et après l'Espagne.

ROYAUME-UNI :

Merci Jorge, Jeff, et Avri, d’avoir établi le cadre de ce processus qui semble être ouvert et inclusif, et de considérer le processus dans son ensemble.

Pour reprendre la question des leçons tirées, que comme vous dites, vous tirez des différents éléments et des différents secteurs, le GAC a conclu lors de la réunion de Marrakech qu'il fallait considérer l’expérience tirée des candidatures de nouveaux gTLD venant de la communauté, et on a proposé qu'il y ait davantage d’analyses qui soient préparées à partir de cette expérience.

Et maintenant, le conseil de l’Europe nous a apporté le travail de deux experts, d’Eve Salomon et d’une autre personne. Je sais que vous avez discuté avec eux, et j'espère que cela vous permettra de considérer le contexte des candidatures communautaires, de pouvoir considérer le type de facteurs déterminant la quantité de candidatures qui était très peu pour la première série, et d’évaluer l’expérience de ces candidatures qui ont été présentées.

Ce travail continuera sans doute et nous voudrions que tous ces résultats soient apportés au matériel considéré par le groupe de travail. Et c'est le GAC qui va l’apporter au groupe de travail. Cela me semble très important que de donner à la communauté, de

présenter des candidatures communautaires pour cette nouvelle série, qu'il y ait de nouveaux processus, de nouvelles priorités qui soient attribué à chaque type de candidature. Donc je vous remercie de faire cela. J'espère pouvoir vous aider à le faire.

D'autre part, je voudrais mieux comprendre quelle était l'analyse économique du rapport entre les coûts et les bénéfices. De savoir quel est le type d'occasion que vous identifiez. Peut-être que l'expérience des candidatures de marques nous indique que les personnes sentaient qu'il fallait qu'ils enregistrent les nouveaux gTLD de leur marque pour se protéger, pas seulement pour l'utiliser. Or, il y avait des marques qui considéraient qu'ils avaient une occasion dans l'enregistrement de ces noms de domaine.

En même temps, cette analyse du rapport économique et du rapport entre les coûts et les bénéfices pourrait être utile. Et si vous embauchez des personnes pour le faire, je pense que cela nous permettra de faire le suivi des expériences un peu mieux.

Merci.

JORGE CANCIO :

Merci. Passons à la Thaïlande d'abord, et nous allons par la suite répondre aux deux commentaires.

THAÏLANDE :

Merci. Je suis Wanawit, le représentant de la Thaïlande auprès du GAC. Lorsque je pense à une série ultérieure de nouveaux gTLD, ou même pour cette série actuelle, l'idée est de considérer quels sont les aspects importants des nouveaux gTLD.

Au moment de discuter de la question des IDN en étiquette U, pour les pays qui n'utilisent pas les scripts ASCII, ce projet est toujours une nouveauté. Je vois vraiment une grande division entre les communautés techniques, qui travaillent sur les termes que nous appelons les étiquettes LGR, et spécifiquement sur les règles de génération d'étiquettes. Et au niveau des politiques, on voit une grande différence entre d'autres communautés et d'autres groupes.

Je ne sais pas si l'un des membres du GAC, qui connaisse quels sont les rôles impliqués ici à ce travail, parce que comme vous dite, vous êtes les seuls à pouvoir prendre cette décision.

Si on pouvait discuter de la question des IDN à partir de l'expérience tirée dans cette série actuelle, il serait très utile de pouvoir le faire au sein du GAC pour comprendre quel est le rôle du GAC. Parce que nous avons un rôle moins technique que celui des communautés techniques qui s'occupe de la question, et il faudrait trouver une manière pour que le GAC puisse voir quels sont les risques potentiels de cette question qui englobe

l'ensemble du programme des nouveaux gTLD. Et cela pourrait améliorer la confiance des consommateurs, et peut-être renforcer la sécurité et préciser la question pour les utilisateurs d'Internet. Donc je pense qu'on devrait peut-être travailler sur ce domaine spécifiquement.

Merci.

JORGE CANCIO : Merci. Est-ce qu'on a des réponses à ces deux commentaires ?

JEFF NEUMAN : Oui, merci. On avait des questions très intéressantes ici. Je commencerai par les IDN, et par la suite je passerai aux autres questions.

Nous avons une de nos pistes de travail qui sera lancée une fois que nous aurons fini avec les questions principales. Mais l'une de nos pistes de travail, comme je disais, est centrée spécifiquement sur les IDN, et sur l'acceptation universelle des IDN, qui est une question des IDN sur laquelle nous travaillons, mais il s'agit également d'un problème au niveau des domaines de premier niveau en script ASCII.

Donc il est important de voir quelles sont les leçons tirées et de comprendre aussi les impacts et les incidences technologiques et politiques de ces différents IDN et des TLD en ASCII.

J'apprécierai l'aide des personnes qui s'y connaissent, moi je n'ai pas d'expérience dans ce domaine. Et j'espère pouvoir conclure ce travail, et pouvoir avoir davantage d'informations, et de connaître davantage la question. Parce qu'il est très important, et il est probablement un problème que d'avoir peu d'acceptation universelle et que d'avoir des technologies qui n'acceptent pas l'utilisation d'IDN parce que les IDN sont très importants, et je pense que c'est à cause de ce manque d'acceptation qu'on ne peut pas les utiliser partout.

Au sujet des questions communautaires, je m'attends à avoir cette analyse de rapports entre coûts et bénéfices. C'est un travail fort intéressant, et j'espère pouvoir voir les résultats, ou même de discuter de ce sujet avec les personnes qui sont en train de faire l'étude.

Avri vient de dire qu'ils l'ont déjà contacté, donc j'espère pouvoir discuter avec eux, et pouvoir les inviter à participer avec le groupe de travail pour qu'ils partagent leurs expériences avec nous. Je sais qu'il y a eu beaucoup moins de candidatures communautaires que ce à quoi on s'attendait, et cela pourrait être parce qu'il était très difficile de pouvoir être susceptible de

se présenter en tant que membre de la communauté, de présenter une candidature communautaire. Donc j'espère pouvoir atteindre un équilibre qui permette aux communautés de trouver quel est leur espace, quel est leur place au sein du système, et qu'ils ne soient pas découragés par les critères qui sont établis. Donc il serait bien de pouvoir développer un système plus efficace pour l'avenir.

Revenons sur l'analyse du rapport coûts / bénéfiques, il y a une question qui a été posée hier à l'équipe de révision du CCT, et Jonathan Zuck a dit qu'on travaillait en coordination pour nous assurer qu'on ne superpose pas nos travaux avec ceux de leur groupe. Donc l'analyse du rapport coûts / bénéfiques est l'un des domaines sur lesquels travaille l'équipe de révision CCT, et Jonathan, nous espérons pouvoir recevoir les résultats de ce travail de l'équipe de révision des CCT pour les intégrer à notre travail. On s'attend à recevoir les résultats de l'équipe CCT.

JORGE CANCIO :

Merci. Avri, vous avez quelque chose à ajouter ?

AVRI DORIA :

Non, en réalité, oui. Par rapport aux IDN. Il est devenu évident que cela concerne aussi les efforts de sensibilisation pour nous

assurer que les gens puissent utiliser les IDN et que les gens qui les utilisent soient bien au courant de ce que cela représente.

C'est à dire que nous devons nous pencher sur la question de la sensibilisation qui a été faite auprès des communautés en ce qui concerne l'utilisation de ces IDN. Non seulement voir si les IDN sont des traductions de ce qui existe déjà, mais aussi voir comment ils vont être utilisés, ou ils ont été utilisés.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup. Il y a des synergies à faire en ce qui concerne les IDN, le travail qui a été fait par les membres du GAC par rapport aux régions faiblement desservies. Les membres de ce groupe vont participer à notre séance cette après-midi quand on va parler des candidatures de la communauté. Donc j'invite les membres du GAC à participer donc à ce travail.

J'avais sur ma liste l'Espagne et l'Egypte. S'il vous plait.

ESPAGNE :

Je ne sais pas si cela va contribuer à la synergie ou pas. Mais je dirais que le premier ensemble de questions que vous posez concerne le fait de savoir s'il y aura ou non de nouvelles séries de gTLD dans l'avenir. Je pense que cela va dépendre de la demande. La demande de nouveaux gTLD, que nous allons pouvoir constater.

Il faudra à ce moment-là faire une étude par rapport à cette demande, non pas la demande de la part des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registres, mais la demande de la part des utilisateurs ou des institutions, des organisations.

J'ai l'impression qu'il n'y a pas un marché pour de nouveaux gTLD, et que le marché est assez inondé, si je puis dire. Comment nous nous en rendons compte ? Beaucoup de nouveaux gTLD ou noms de domaine de second niveau sous des gTLD finissent par rediriger les choses vers les anciens gTLD, les gTLD historiques. Beaucoup de noms de second niveau dans les nouveaux gTLD ont été faits en tant qu'enregistrement défensif. Et donc il ne faudrait pas créer de nouveaux gTLD juste pour augmenter le coût pour les utilisateurs finaux, pour protéger leurs marques enregistrées, ou pour créer des conflits.

Je pense que les nouveaux gTLD ne peuvent pas être créés au bénéfice des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registres, mais au bénéfice de la communauté. Et c'est pour cela que l'on doit tenir compte de cet aspect avant d'envisager toute série ultérieure de nouveaux gTLD.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup. Cela est au cœur de la première question qui figure sur l'écran. Je crois que nous avons une question à

distance par rapport à cette question. Je vais donc demander à Olof de bien vouloir nous lire la question.

OLOF NORDLING : Elle vient de Aaron Pace, qui représente un observateur du GAC. La question, je vais la citer : « pourquoi y a-t-il tellement de doutes par rapport au fait de lancer une nouvelle série de nouveaux gTLD ? »

JORGE CANCIO : Manal, est-ce que votre question est liée à cette question ? Alors on va donner la parole à l’Egypte, et ensuite nous allons écouter les réponses.

EGYPTE : Merci Avri, merci Jeff. J'ai plus de questions que de réponses à ce stade. Permettez-moi de vous dire tout d'abord que je suis ravie de savoir que vous vous penchez d'ores et déjà sur la question des IDN, car je pense qu'il faudrait traiter de manière différente les différentes catégories, et de manière plus générale que les séries futures devraient tirer des apprentissages de la série qui a été mise en place.

Je me demande, par rapport à l’avenir, si vous envisagez un ensemble de questions comme celle-ci pour la série actuelle,

pour avoir un sentiment, ou pour avoir un bilan de ce qui se passe avec la série actuelle. Et comment allons-nous décider que cela est suffisant, qu'on n'en a pas besoin d'autre ? Quel sera le critère pour dire que nous n'avons plus besoin de nouveaux gTLD ? Est-ce que cela va correspondre à la demande des nouveaux utilisateurs ? Est-ce que cela va dépendre de résultats du marché ? Ce n'est pas très clair comment nous allons décider, ou prendre la décision. Quels seraient les critères pour prendre la décision ?

Je vais m'arrêter là. Merci.

JORGE CANCIO : Est-ce que vous voulez répondre ?

JEFF NEUMAN : Je crois qu'on rentre dans des domaines assez controversés, et j'espère que les réponses vont déclencher de nouvelles discussions.

Il y a deux questions très intéressantes qui ont été posées, une par l'Espagne, l'autre par le participant à distance. Il y a deux côtés de la même pièce si vous voulez. Quels sont les critères pour dire qu'on n'a plus besoin de gTLD, et de l'autre côté pourquoi ne pas ouvrir tout cela de manière permanente ?

Nous ne connaissons pas encore les critères. Nous essayons de développer des critères. Par exemple, si on regarde certains sites web qui ont des statistiques par rapport aux sites web, il y a plus de 23 148 318 nouveaux noms de domaine de second niveau. Et je ne sais pas quels sont parmi ces nouveaux gTLD ceux qui ont été enregistrés de manière défensive, et quels sont ceux qui redirigent l'information vers des gTLD historiques. Il est très difficile de pouvoir calculer quelle est la demande au niveau de ces nouveaux gTLD.

J'ai écouté la discussion que vous aviez eue par rapport aux noms de domaine à trois caractères, et j'ai entendu dire par certains pays qu'ils aimeraient utiliser les trois caractères pour leur propre gouvernement. Nous pouvons nous poser la même question. Est-ce qu'il y a une demande de la part des utilisateurs finaux d'utiliser les noms à trois caractères? Ou s'agit-il uniquement des gouvernements ou des pays qui souhaitent s'en servir?

Je pense qu'il est très difficile de connaître la réponse à ces questions. Mais quelqu'un pourrait dire que si nous ouvrons les gTLD et que les gens peuvent les utiliser, il y aura une demande. Mais les marques ne dépendent pas des enregistrements des utilisateurs finaux, mais cela dépend plutôt de leur propre utilisation. Je pense que c'est quelque chose que l'on va voir dans les années à venir.

Et ce sont des questions que nous commençons à nous poser également. Nous allons obtenir des données, et j'espère qu'à partir de ces données nous allons pouvoir envisager la manière de répondre à cette question. Comment mesurer s'il y a un besoin de davantage de gTLD.

Ensuite, il y a eu une autre question concernant, peut-être qu'Avri en a pris note.

AVRI DORIA :

Je vais répondre. Je pensais, pour essayer de vous donner une réponse par rapport à ce qui se passe dans la série actuelle, je pense que c'est sur quoi nous voulons baser justement notre questionnaire. Et l'idée est donc d'avoir des premières questions, des réponses, ainsi de suite.

Une première que j'aurais à vous donner, je sais que pour certaines personnes qui achètent les nouveaux noms, la première chose qu'ils font, c'est les mettre en rapport avec un nom historique. Et ensuite, ils essayent de développer un nouveau service, nouveau serveur, et je vais essayer de me renseigner justement pour voir dans quelle mesure cela est lié à un gTLD historique au lieu de devenir plus tard un gTLD nouveau, à part entière.

C'est le type de mesure que nous voulons prendre. Et bien sûr, cela est tout à fait logique. On achète un nouveau nom, et on le met en rapport avec un nom historique, parce que c'est plus utile dans un premier temps. Mais qu'est-ce qu'on en fait après ? Combien de temps ce rapport est maintenu ? Est-ce que ce rapport est permanent ? Je ne crois pas, mais... Ou après, à un moment donné ce nom devient un nom nouveau à part entière.

Voilà les questions que nous essayons de nous poser et les informations que nous essayons de collecter.

JEFF NEUMAN :

Quand on parle des leçons qu'on a pu tirer, et que l'on pense aux éléments que nous devons prendre en compte, il faut savoir quels sont les éléments que l'équipe CCT ne va pas aborder. Et par exemple, dans notre travail, nous essayons de nous focaliser également sur les objections, les litiges en matière de chaînes, similarité de chaînes.

Et nous allons voir si les mécanismes que l'on a utilisés dans cette série pour résoudre ces problèmes ont été utiles ou s'il faut les améliorer. Par exemple, on va se demander si l'avis du GAC, par exemple sur la question des pluriels et singuliers a donné des résultats ou pas. Quels ont été les aspects positifs et négatifs de ce processus ? Comment l'améliorer dans l'avenir ?

Au fur et à mesure que l'on va rentrer dans le détail, nous allons nous concentrer sur ce qui s'est passé dans la série précédente pour voir s'il y a des améliorations à apporter dans l'avenir.

JORGE CANCIO : Y a-t-il d'autres interventions ? Nicholas, ensuite Thomas.

NICHOLAS : J'ai la même question que l'Allemagne a posée avant moi. Est-ce que l'on va se pencher sur les chaînes sensibles ? Je voudrais savoir qui établit ce que c'est qu'une chaîne sensible ou controversée. Sur la base de quoi, de quels éléments.

JORGE CANCIO : C'est une question facile, n'est-ce pas ? On va prendre la question de Thomas, comme ça vous avez le temps de réfléchir.

THOMAS DE HAAN : Pour revenir à la question fondamentale « doit-il y avoir une nouvelle série ou pas ? », bien sûr c'est une question qui doit être posée, et à laquelle nous devons répondre avant de faire quoi que ce soit.

Mais je pense qu'on devrait essayer de réfléchir de la façon suivante. Y a-t-il un besoin ? D'accord. Et les gouvernements, disons qu'il y a un marché, et c'est le marché qui décide s'il veut

ou pas des nouveaux gTLD. Je pense que notre élément à considérer est le fait qu'ouvrir une première série crée des attentes. Doit-on clore ces séries ? Cela risque d'interférer ou d'avoir un impact sur la concurrence. Parce qu'il y a eu par exemple des noms qui ont été déjà délégués et qui sont très intéressants. Disons .BANK, c'est un nom intéressant. Si on ne permet pas la création d'autres noms de domaine, il y aurait le risque de monopolisation d'un certain business. Alors pourquoi ne peut-on pas avoir .BANKING ou un autre nom qui est lié à ce même domaine. C'est une question qu'il faut se poser.

JORGE CANCIO :

Votre réflexion est très intéressante. L'Iran s'il vous plait.

IRAN :

Je pense que la question qui a été posée par notre collègue, à savoir, comment savoir quels sont les gTLD sensibles ou pas, c'est une question difficile, parce que pour les uns une chaîne peut être sensible, et peut en pas l'être pour d'autres.

Ma question est la suivante. Avons-nous besoin de nouveaux gTLD ? Est-ce que c'est vraiment une question que nous devons nous poser ? Ou y a-t-il déjà des actions qui sont en place ? Parce que nous avons eu deux réunions consécutives où le conseil d'administration de l'ICANN et d'autres organisations ont parlé

de délais. Alors est-ce qu'on doit vraiment se poser des questions du fait de savoir s'il doit y avoir une nouvelle série de gTLD ?

JORGE CANCIO : Je pense que nous avons un ensemble de questions qui ont été préparées par les membres de ce groupe de travail diversifié, et je vais donc donner la parole à Avri.

AVRI DORIA : Je vais essayer de répondre à vos questions. Tout d'abord, je dois vous dire que le groupe est beaucoup plus important que nous deux.

En ce qui concerne les chaînes sensibles, et ici je vais vous donner une réponse personnelle, il y a plusieurs éléments qui peuvent rendre une chaîne sensible. Par exemple, si elle appartient à une industrie très réglementée, cela peut être un critère. Donc dans une première analyse, pour savoir ce qu'est une chaîne sensible, des éléments comme celui que je viens d'évoquer peuvent intervenir.

Dans les processus multipartites, comme vous le savez, on essaye de prendre les différentes visions pour résoudre des problèmes comme celui-ci. Je pense qu'il faut toujours se souvenir que nous avons une base d'informations et qu'a priori,

nous n'avons pas forcément des définitions, ou les mêmes définitions pour les uns ou pour les autres. Parce que certaines parties peuvent considérer une chaîne sensible et essayer d'ancrer un dossier par rapport à cela.

Il est vrai, à un moment donné, on ne peut pas dire dans un premier temps, voilà une liste de chaînes sensibles, et dépendre des processus d'objections que nous avons. Mais nous pouvons améliorer cela, essayer d'établir des types de chaînes sensibles, essayer donc d'établir des types de chaînes sensibles. Cela peut être une possibilité, et cela fait partie de la réponse. Le fait de ne pas oublier que nous avons déjà un guide de candidatures, et que nous avons un processus multipartite pour discuter de ces questions. Voilà donc ma première réponse à cette question.

JEFF NEUMAN :

Oui, et pour revenir sur la question de savoir si le marché devrait continuer d'ajouter de nouveaux gTLD, il y a beaucoup de personnes qui considèrent que c'est le cas. Vous avez parlé de l'exemple du .BANK et .BANKING. Il y a eu un groupe qui a été créé à ce sujet, qui s'appelle vTLD, c'est à dire les domaines de premier niveau vérifiés, et nous avons des TLD tels que .BANK et .PHARMACY qui vérifient d'abord l'identité de la personne avant de leur permettre d'enregistrer un nom sous ce domaine. Donc il faut que vous ayez une pharmacie avec une licence, ou que vous

soyez enregistré en tant que banque pour pouvoir enregistrer un nom de domaine sous ce TLD.

Donc la question serait également si on devrait permettre au .BANK de vérifier tout d'emblée, parce qu'il y a peut-être des personnes qui ne respectent pas les critères avant cela.

Que pourrait-on dire à l'utilisateur qui fait confiance au .BANK, mais que le .BANKING n'applique pas les mêmes critères. Il pourrait y avoir beaucoup de potentiel pour des cas de fraude ou d'utilisation abusive de ces noms de domaine. Il y a beaucoup de questions à considérer lorsqu'on pense à la possibilité de permettre à tout le monde de faire de la concurrence aux autres sous un même nom de domaine, ou au niveau des TLD surtout.

On doit définir un nombre d'aspects avant de savoir si on devrait limiter ou pas l'enregistrement de nouveaux TLD.

JORGE CANCIO : Je vois quelqu'un dans le public qui lève la main, et Olga demande la parole aussi, tout comme la Thaïlande. Monsieur ?

JODEE RICH : Bonjour, je suis le PDG de .CEO. Bonjour Jeff. Jeffrey ! Vous avez parlé de 28 millions comme la quantité de nouveaux gTLD pour

nous faire croire que le processus d'enregistrement de nouveaux gTLD a été un succès. Je vous demanderai de considérer que s'il s'avérait que plus de 90% de ces 28 millions de ces nouveaux gTLD avaient été attribués gratuitement ou pour moins de 1 dollar, est-ce que vous considérez que cela changerait votre point de vue du programme, et si on dirait toujours que le programme a été un succès ou pas.

JORGE CANCIO :

Merci. Je sais qu'il ne nous reste plus que 9 minutes, donc je demanderai à ce moment-là si nous avons plus de questions dans la salle. Rappelez-vous que ce n'est qu'une première séance qui précède la session du groupe de travail intercommunautaire. C'est une session intercommunautaire qui commence ici dans cette salle à 17h avec d'autres unités constitutives.

Cela dit, y a-t-il d'autres personnes qui souhaiteraient prendre la parole ? L'Iran ? Nous allons d'abord donner la parole à L'Argentine, ensuite à la Thaïlande, et enfin à Kavouss.

ARGENTINE :

Merci Avri et Jeff d'être venus avec nous. Merci Jorge de me donner la parole.

Je voudrais faire mention à quelque chose qui est établi dans le premier guide de candidature, mais qui n'a peut-être pas été bien appliqué dans le processus de la première série. Il y est dit que s'il y a un nom géographique, il pourrait être conseillé au candidat de contacter la communauté pertinente ou la région ou sous-région, fleuve, montagne ou quoi que ce soit, ou le nom est situé.

Le groupe de travail du GAC sur la protection des noms géographiques dans le cadre des nouveaux gTLD a identifié le fait que le contact précoce entre le candidat et la communauté qui pourrait potentiellement être affectée, serait souhaitable et conseillé.

Considérez-vous d'intégrer cette recommandation au processus de candidature d'un TLD qui concernerait une communauté ou une région ?

THAÏLANDE :

Je veux juste rebondir sur ce que disait Jeff concernant les critères pour les types de candidature.

Je pense qu'il s'agit d'une bonne idée parce que les différents types de candidature pourraient avoir différents critères afin de pouvoir classer un nouveau gTLD sous un type de candidature, ou sous un autre.

Mais je voudrais m'assurer que le processus soit révisé de manière appropriée parce que lorsque l'on voit la mercatique, ou le travail nécessaire pour pouvoir établir les différents critères, les différentes organisations qui s'en occupent pourraient avoir une certaine difficulté pour établir quels seraient les différents critères pour les différents types de candidatures.

Donc toutes les organisations devraient considérer le processus de révision de la même manière pour assurer que tout fonctionne correctement pour les candidats.

Merci.

JORGE CANCIO :

Merci. C'est un commentaire tout à fait approprié. Nous allons maintenant donner la parole à Kavouss qui posera la dernière question.

IRAN :

C'est plutôt un commentaire. J'ai dit que d'autres fois on n'avait pas discuté des recherches académiques. Mais vous savez qu'ici on n'est pas dans l'université ICANN. Si les questions étaient aussi ouvertes et diverses que possible, il n'y aurait pas de résultat, ou il y aurait des résultats qui ne seraient pas clairs.

On devrait peut-être être plutôt pratiques, et être plus conscients du temps, des efforts, et de disponibilité de ressources avant de demander aux personnes de pouvoir respecter tous les critères pour pouvoir présenter des candidatures.

Merci.

JORGE CANCIO :

Merci. Jeff et Avri auront la parole pour faire leur dernière remarque. Je sais qu'ils ont une autre réunion. J'ai également des instructions de notre président qui nous demande de conclure la séance tout de suite.

JEFF NEUMAN :

Merci. J'ai différentes réponses à donner. Jodee, j'apprécie votre question concernant les statistiques. J'avais dit qu'il ne fallait pas faire confiance à tout ce que je dis, que j'allais faire des déclarations controversées, qui ne sont peut-être pas mon point de vue, mais j'ai dit qu'il y a des personnes qui considèrent qu'il y a 23 millions d'enregistrements, mais cela ne veut pas dire que le programme ait été un succès. Mais en tant que groupe, nous allons considérer la question bien sûr.

Olga a parlé des questions sur la protection des noms géographiques qui est comprise dans le guide candidature. Il y a

du travail en cours en ce moment bien sûr, et votre groupe travaille dessus. C'est à dire que nous devrions vous demander vos conseils, ce que vous en pensez, et incorporer cet avis à notre travail, tout comme l'avis du groupe de travail intercommunautaire qui se penche dessus.

On parlait également de la possibilité d'avoir différentes catégories, et d'avoir différents critères pour les différentes catégories de candidatures. C'est une chose à laquelle j'ai fait allusion, mais le groupe n'a pas défini cela. On discutera de la question, et bien sûr si l'on définit qu'il devrait y avoir différentes catégories, nous allons devoir définir quels sont les critères pour chaque catégorie, et qui ne peut pas appliquer ces critères à sa candidature pour soumettre une candidature sous une catégorie ou une autre.

Et Kavouss, je suis d'accord avec vous, il faut que l'on soit pratique. Ces huit dernières années, nous avons tenu beaucoup de discussions, et nous avons beaucoup discuté des aspects académiques et philosophiques et théoriques. Mais en ce moment, il faut être pratique et se centrer sur les questions pratiques, sans se préoccuper de ce qui pourrait arriver.

AVRI DORIA :

Mon dernier commentaire est le fait qu'on aura la discussion intercommunautaire d'ici deux heures, donc on pourra

reprendre cette conversation à 17h. je vous invite à participer au groupe. Venez nous rejoindre, venez discuter avec nous. Comptez sur le fait que Kavouss sera là. Donc tout le monde sera attentif bien sûr.

THOMAS SCHNEIDER : Merci. C'était une séance excellente. Nous n'avons pas discuté de la question de point de vue auparavant, ou au moins ce n'est pas ce que nous faisons il y a quelques années. Il y a différents éléments à considérer, parmi lesquels bien sûr le fait qu'on a des attentes plus réalistes aujourd'hui qu'auparavant. On s'attendait à gagner des millions de dollars lorsque le programme a été présenté. Mais les gouvernements avaient très peur que le monde change avec ce programme. Heureusement, le monde n'a pas tant changé que cela à travers les nouveaux gTLD.

Le GAC a également commencé à avoir des séances ouvertes, à inviter les personnes à discuter ouvertement des questions qui l'intéressent. Donc cela a beaucoup changé. On se connaît mieux, on a des discussions à un autre niveau, on a une meilleure compréhension des différents sujet.

Je vous remercie tous d'avoir généré ce niveau d'interaction et d'ouverture. C'est la bonne manière de procéder, on s'attend à

voir autant de membres du GAC que possible et autant de membres du GAC que d'espaces représentés ici.

Afin d'être durables comme initiative il nous faut davantage de personnes qui participent au PDP. Nous comprenons tous l'importance de cette discussion. Nous comprenons tous la volonté de la GNSO de considérer notre perspective, et vraiment, s'ils ne savent pas ce que nous pensons, c'est de notre faute. Il faut vraiment que l'on continue de collaborer, et de discuter avec eux de ces questions qui nous intéressent.

Vous avez reçu cette première version préliminaire de réponses aux questions qu'ils nous ont partagé. Consultez-le, révissez-le, la date butoir est le 22 juillet. Je vous encourage à lire les réponses et à voir quelles sont vos observations, vos remarques là-dessus. On n'entrera pas dans tous les détails de toutes les questions, mais nous nous attendons à recevoir vos contributions.

Il est 15h pile, nous avons 15 minutes pour la pause-café qui est au fond de la salle. Nous avons deux queues. Allez-y. et merci à Jorge et Tom pour avoir préparé tout cela.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]